

GUIDE UTILISATEUR



# La Construction

DESSINS  
DRUMMOND 

*Voici le moment tant  
attendu de la construction!*

**Votre projet de rêve prendra forme sous vos yeux,**  
mais vous devrez tout de même vous impliquer  
dans le processus. Voici un guide pour vous  
soutenir durant cette étape.

## AIDE-MÉMOIRE

### Rappels importants

Adresse de votre maison à bâtir/rénover :

---

Date de début des travaux :

---

### Votre entrepreneur

Êtes-vous auto-entrepreneur ou ferez-vous affaire avec un entrepreneur général?

Auto-entrepreneur

Entrepreneur général

Je ne sais pas encore

Nom de l'entrepreneur général (si applicable)

---

Coordonnées :

---

---

#### Conseils de pros

Vous êtes manuel et capable, toutefois, pouvez-vous lancer votre projet de construction ou de rénovation sans un entrepreneur général? Tout dépend du contexte et des travaux à effectuer! Nous vous invitons à lire notre [article](#) sur le sujet.

## AIDE-MÉMOIRE

# Comment bien choisir son entrepreneur?

Le choix d'un entrepreneur pour la construction de votre projet est un choix important qui mérite votre attention. Tel que suggéré sur le **site de L'OPC**, nous vous conseillons de vous assurer que l'entrepreneur que vous choisissez possède tous les permis nécessaires ainsi que des assurances responsabilité civile. Renseignez-vous auprès de votre entourage afin de trouver un entrepreneur de confiance. Réno-Assistance vous propose **quelques conseils pratiques** afin de bien choisir un entrepreneur ainsi qu'un service permettant de trouver des **constructeurs de maison**, des **entrepreneurs généraux**, des **entrepreneurs en agrandissement** etc.

### Conseils de pros

Venu le moment de choisir son entrepreneur pour un projet d'agrandissement ou de construction, évitez les erreurs en vous informant adéquatement avant de prendre une décision. Nous vous invitons à lire notre **article** sur le sujet.

## Plan de garantie

Avez-vous votre plan de garantie en main?

Oui

Non

### Qu'est-ce qu'un plan de garantie?

Depuis 1999, le plan de garantie est une obligation pour toutes constructions neuves. C'est une façon de protéger le consommateur en assurant "l'exécution de certaines obligations légales et contractuelles de la part de votre entrepreneur".<sup>1</sup>

**Voici les règlements sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.**

<sup>1</sup> Régie du Bâtiment du Québec, RBQ. Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs, [rbq.gouv.qc.ca](http://rbq.gouv.qc.ca)  
Disponible sur <https://www.rbq.gouv.qc.ca/vous-etes/citoyen/acheterune-residence-neuve/plan-de-garantie.html>

## AIDE-MÉMOIRE

### *Avant la signature des contrats*

Avez-vous révisé le plan de construction avec votre entrepreneur?

Oui       Non

Est-ce que toutes les modifications au plan conviennent à vos attentes?

Oui       Non

Celles-ci sont-elles bien identifiées sur le plan?

Oui       Non

## AIDE-MÉMOIRE

### *Contrat préliminaire ou d'entreprise*

Qui est propriétaire du terrain?

Constructeur     Moi

Le contrat préliminaire (si applicable) mentionne t-il une indemnité d'annulation?

Oui     Non

Si oui, détaillez :

---

### *Rappel*

**Qu'est-ce qu'un contrat préliminaire?**

Le contrat préliminaire lie l'acheteur et le vendeur en ce qui concerne une construction neuve sur un terrain appartenant au constructeur (si le terrain appartient à l'acheteur, on remplit plutôt un contrat d'entreprise). C'est un contrat obligatoire selon le Code Civil. C'est l'équivalent de la promesse d'achat dans la revente de maison.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Régie du Bâtiment du Québec, RBQ. <https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=3260>

## AIDE-MÉMOIRE

### Permis de construction

Possédez-vous votre permis de construction?

Oui     Non

\*Il est important d'afficher clairement votre permis de construction tout au long des travaux.

#### Conseils de pros

En ce qui concerne la taxe de Bienvenue, n'oubliez pas que vous pouvez la payer sur votre terrain plutôt que votre construction neuve afin de diminuer un peu le paiement.

### Frais supplémentaires à la construction

Votre entrepreneur doit vous avoir mentionné qu'il y aura des frais supplémentaires à considérer avec la construction de votre maison. Ceux-ci correspondent aux frais d'asphaltage, la taxe de Bienvenue etc. Nous vous conseillons de les lister le plus tôt possible afin de les prévoir dans votre budget.

## AIDE-MÉMOIRE

# Les 5 clés du succès

## de votre projet de construction



### Disponibilité

Un projet « clé en main » nécessite tout de même que vous soyez en contact fréquent avec votre entrepreneur car il y a toujours des décisions de chantier à prendre; soyez disponible et déplacez-vous au besoin.



### Visites fréquentes

Si vous le pouvez, déplacez-vous fréquemment sur votre chantier en début ou fin de journée afin de vérifier l'évolution des travaux et de prévoir les activités du lendemain avec votre entrepreneur ou contremaître de chantier. Si vous êtes trop occupé, un parent à la retraite est souvent votre meilleur allié!



### Prévoyance

Les projets dépassent souvent leurs budgets; prévoyez un fonds d'urgence pour palier aux surprises ou décisions d'ajouts de dernière minute!



### Discipline

Vous avez prévu un budget de construction. Respectez-le et évitez les décisions d'ajouts rapides! Si une étape coûte plus cher, revenez sur la base et tentez de réduire les coûts des prochaines étapes. Pas facile, mais bien souvent nécessaire.



### Confiance

Ayez confiance en votre entrepreneur et surtout, en son expérience! Rappelez-vous, vous avez tout de même droit de poser des questions! Laissez-le aller dans ses décisions de chantier; c'est votre allié, et il en va de sa fierté de vous livrer un produit de qualité.